

<b>Zeitschrift:</b>	Acta Tropica
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerisches Tropeninstitut (Basel)
<b>Band:</b>	24 (1967)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Biologie et écologie des tiques (Ixodoidea) de Côte d'Ivoire
<b>Autor:</b>	Aeschlimann, André
<b>Kapitel:</b>	VI. Discussion
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-311465">https://doi.org/10.5169/seals-311465</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Le tableau 7 donne non seulement le total des œufs pondus par les diverses femelles de Korhogo, mais encore le nombre d'œufs déposés chaque jour. Selon les totaux obtenus et si l'observation de HOOKER *et al.* est juste, on peut évaluer le rang de la ponte de la femelle en question.

Nos totaux sont du même ordre de grandeur que ceux obtenus par HOOKER. La femelle n° 2 était vraisemblablement plus jeune que la femelle n° 10 !

La durée de l'oviposition est de 6 à 8 jours. La préoviposition, période pendant laquelle la vitellogénèse s'effectue, varie de 6 à 10 jours.

MOREL (m. en c.) a, le premier, réalisé l'élevage d'*A. hermanni* en laboratoire, en nourrissant les tiques sur pigeon. Divers auteurs (entre autres NUTTALL *et al.*, 1908 ; HOOKER *et al.*, 1912) ont publié leurs observations sur le cycle d'*A. persicus*.

La durée des diverses phases est résumée dans le tableau comparatif n° 8. Chez *A. hermanni*, il y a trois nymphes, chez *A. persicus* seulement deux. Mais comme cela peut être le cas chez la plupart des Argasides, il arrive qu'un repas nymphal supplémentaire soit nécessaire pour que l'espèce puisse atteindre l'état adulte<sup>18</sup>.

## VI. Discussion

Le lecteur aura sans doute, à la suite des descriptions précédentes, à la fois l'impression du touffu et du diffus, du précis et du vague. Si l'inventaire des espèces d'*Ixodoidea* réparties dans le monde semble être plus ou moins complet, les renseignements sur leur biologie, leurs exigences écologiques et leur spécificité parasitaire sont encore bien minces. En fait, bien peu d'espèces sont connues de manière satisfaisante.

Nous allons tenter de résumer ci-dessous les principales caractéristiques des espèces de Côte d'Ivoire, compte tenu des facteurs climat, végétation et spécificité parasitaire.

Il est certain que le climat conditionne la présence ou l'absence des diverses espèces dans une région donnée. La Côte d'Ivoire est un pays humide et les pluies annuelles, quel que soit le secteur envisagé, n'y sont jamais inférieures à 1000 mm. On peut donc affirmer que toutes les tiques établies dans le pays sont des espèces à besoins hygrométriques élevés ou qui s'adaptent à de telles

<sup>18</sup> Cela s'observe non seulement chez les *Argas* mais également chez les Ornithodores, *O. moubata* et *O. savigny* en particulier.

conditions. Les tiques des régions arides ne pourront donc y vivre et celles des régions semi-arides y seront plutôt rares. Ainsi en va-t-il des *Hyalomma*. *H. truncatum*, *H. impressum* et *H. rufipes* ne se maintiennent qu'avec peine en Côte d'Ivoire et seulement dans les régions de savanes à longue saison sèche. 1000 à 1200 mm de pluies annuelles représentent pour ces trois espèces un maximum encore juste supportable. *H. impeltatum*, tout comme *R. evertsi evertsi*, aux besoins en eau moins élevés que ceux des *Hyalomma* précédents, ne se rencontreront qu'à la suite d'importations de bovins et d'ovins. Ces espèces n'appartiennent donc pas à la faune du pays.

La répartition des pluies dans l'année (jeu des saisons sèches et humides d'une part, leur longueur respective, leur nombre ; régularité des pluies d'autre part, pluies hebdomadaires, parfois même journalières) limiteront ou favoriseront l'extension d'une espèce. L'apport en eau sera satisfait soit par la tombée régulière des pluies, soit par la nature du biotope choisi par la tique : rives des cours d'eau, marécages, etc. Dans le premier cas, la distribution de l'Ixodide sera régulière ; dans le second cas, elle sera localisée. *A. nuttalli* par exemple, répandu dans tout le pays, vivra partout en forêt mais ne se retrouvera que très localisé en savanes. On comprendra l'importance de ce fait si l'on se souvient que les tiques sont les transmetteurs et parfois même les réservoirs de nombreuses maladies.

La nature de la végétation sera également déterminante. Le nord-ouest de la Côte d'Ivoire, quoique bien arrosé, n'a pas de forêt. La longueur de l'unique saison sèche et la nature des sols en sont les causes. Quoique l'humidité désirée existe, les tiques forestières ne pourront y vivre car celles-ci ont besoin du couvert végétal pour accomplir leur phase libre. Il règne, au sein des forêts fermées, une humidité relative frôlant constamment la saturation. Ce climat d'étuve, nécessaire à la survie de certaines espèces, n'est possible que sous la frondaison des arbres et dans les terriers. Le sous-bois des grandes forêts, que l'on peut considérer comme un gîte élargi, offre des conditions favorables en permanence, ce qui permettra l'exophilie de tous les stades. *I. muniensis* et *H. parvata* illustrent particulièrement bien les propos ci-dessus. *R. ziemanni*, un autre habitant des forêts, aura cependant des immatures endophiles — ceux-ci se nourrissent sur rongeurs — et des adultes exophiles se gorgeant sur ruminants. Une préférence marquée des divers stades pour des groupes d'hôtes précis détermine ici les habitudes de la tique.

Rappelons encore que la régularité du climat dans la forêt précipite les cycles. Les générations s'y suivent sans interruption. Il

peut y en avoir deux ou trois par année. Dans les forêts hygrophiles, les tiques sont donc indépendantes du climat vu qu'elles sont protégées par le couvert des arbres.

Les savanes guinéennes jouxtant la forêt, on y trouvera, égarés dans des îlots boisés, des spécimens typiquement forestiers. D'autre part, ces savanes hébergeront des espèces qui sont à l'aise dans les savanes sud-soudanaises mais qui ne peuvent vivre dans la forêt. Les savanes guinéennes sont donc une zone de transition où se mélangent des espèces aux exigences différentes.

Pour la Côte d'Ivoire, les espèces typiques de la forêt hygrophile sont les suivantes : *A. paulopunctatum*, *I. moreli*, *R. complanatus* et *R. ziemanni*. Habitent également la forêt, mais débordant parfois en savanes guinéennes, nous pouvons énumérer : *A. compressum*, *A. splendidum*, *H. parmata*, *I. aulacodi*, *I. cumulatimpunctatus*, *I. muniensis*, *I. oldi*, *I. rasus* et *R. longus*.

La présence d'un tapis herbacé important est indispensable pour certaines espèces qui pratiquent l'exophilie à l'état adulte. Cela est particulièrement le cas pour *A. splendidum* et *R. longus*. Dans le Sud de la Côte d'Ivoire, ces deux espèces se trouveront dans les savanes littorales et dans les savanes forestières, c'est-à-dire dans les régions à ciel ouvert. Elles habiteront également les savanes guinéennes. L'accès aux savanes sud-soudanaises, où ces tiques trouveraient une végétation adéquate, leur est cependant interdit car les pluies n'y sont pas suffisantes et la saison sèche trop longue. *A. tholloni*, au comportement identique, a cependant des exigences en eau moins étroites. C'est pourquoi on le rencontre régulièrement réparti sur l'ensemble du territoire ivoirien.

En savanes sud-soudanaises, la base du tapis herbacé, les anfractuosités du sol et les terriers abriteront les immatures endophiles alors que les herbes serviront de support aux adultes exophiles. L'influence exercée par l'alternance des saisons est ici sensible. Les cycles sont plus longs. Il n'y a souvent qu'une seule génération dans l'année. *R. senegalensis* est un exemple typique de ce genre d'Ixodide.

Les espèces du genre *Boophilus* présentent des larves exophiles qui montent sur la pointe des herbes. L'exophilie des larves est rendue nécessaire par le monotropisme des tiques ainsi que par le choix de l'hôte, en l'occurrence les bœufs. Leur établissement dans le sud du pays est grandement favorisé par la multiplication des agglomérations rurales et la création de cultures. L'ouverture de clairières dans le bloc forestier et le défrichement le long des routes facilitent l'introduction et le maintien d'espèces domestiques jusqu'alors répandues seulement dans les régions de savanes (*A. variegatum*, *B. annulatus* et *B. geigyi*).

Les espèces rencontrées aussi bien en savanes guinéennes qu'en savanes sud-soudanaises sont les suivantes : *A. variegatum*, *B. annulatus*, *B. geigyi*, *H. aciculifer*, *R. lunulatus*, *R. senegalensis* et *R. sulcatus*. Quelques espèces n'habitent que les savanes sud-soudanaises. Ce sont : *Ag. persicus*, *Ag. hermanni*, *Ap. transversale*, *H. impressum*, *H. rufipes*, *H. truncatum* et *R. cuspidatus*.

La domestication à outrance de certaines espèces, comme par exemple *R. sanguineus*, a provoqué la pratique d'une endophilie constante à tous les stades. Le monotropisme est alors de règle et l'ubiquité assurée par l'établissement de l'Ixodoïde dans les maisons. Pour la tique du chien, l'extension s'est déroulée à l'échelon mondial. En Côte d'Ivoire, un phénomène comparable s'observe localement à propos d'*H. hoodi* qui peut parasiter, en forêt surtout, toute la volaille d'un village. L'extension de cette tique est cependant limitée par des besoins en eau assez élevés. Et c'est, au contraire, la trop haute humidité qui limite dans le pays la distribution d'autres parasites de la volaille. Les Argasides *A. persicus* et *A. hermanni* ne se rencontrent en effet que dans le nord où les poulaillers leur offrent des conditions de température et d'humidité propices au déroulement endophile des cycles. Les générations se suivront sans interruption puisque ces tiques domestiques, à l'abri dans les constructions humaines, échappent aux variations climatiques.

La spécificité parasitaire joue également un rôle important dans la distribution de certaines espèces. *A. tholloni* (éléphant), *D. circumguttatus* (éléphant), *H. houyi* (écureuil fouisseur) et *R. simpsoni* (aulacode) suivent leurs hôtes respectifs à travers tout le pays. Un autre parasite spécifique de l'aulacode, *I. aulacodi*, ne quitte par contre jamais la région des forêts ce qui fait qu'aucun *Ixodes* n'habite les savanes de Côte d'Ivoire.

Dans le cas d'*A. compressum*, la tique des pangolins, comme dans celui d'*H. parvata*, un parasite des herbivores, la distribution dépendra non seulement de celle des hôtes, mais aussi de l'humidité et du couvert végétal. On retrouvera ces espèces typiquement forestières dans les galeries boisées du centre et du nord du pays.

Enumérons, pour terminer, les Ixodides communs à toutes les régions de Côte d'Ivoire : *A. nuttalli*, *A. tholloni*, *Ap. exornatum*, *Ap. latum*, *D. circumguttatus*, *H. hoodi*, *H. houyi*, *H. leachii*, *R. sanguineus* et *R. simpsoni*.